



Demi-journée d'information syndicale – Communiqué

Le **SE-UNSA Lozère** a toujours défendu les droits syndicaux, et il continuera bien sûr à le faire ! Ainsi, concernant le droit de grève, le **SE-UNSA** a déposé, au plan national, un recours en annulation de la circulaire interministérielle organisant le service d'accueil en cas de grève des enseignants du Premier Degré.

De même, la remise en cause de l'organisation des réunions d'information syndicale est un dossier qui ne peut trouver de solution qu'au niveau national, le texte ayant conduit au blocage émanant du ministère ...

Le **SE-UNSA Lozère**, en organisation syndicale responsable, n'a jamais souhaité prendre d'initiative conduisant les collègues à se retrouver en difficulté, seuls, face à l'Administration (cf ce qui s'est passé à la rentrée 2006 à propos de la grève administrative des Directrices et Directeurs d'écoles).

Les collègues consultés ont indiqué, dans leur grande majorité, ne pas vouloir aller à l'affrontement et ont souhaité que, parmi les hypothèses envisagées, celle du recours aux 18 heures d'animation pédagogiques soit privilégiée.

C'est cette proposition que le **SE-UNSA** a présentée à l'Inspecteur d'Académie, et qui a reçu l'approbation du Rectorat. C'est l'Administration qui a décidé de banaliser la journée du mercredi 19 novembre afin de permettre l'organisation de ces réunions, dont le temps sera bien pris sur les 18 heures consacrées aux animations pédagogiques et à la formation (cela a été clairement dit).

A la demande du **SE-UNSA**, l'Inspecteur d'Académie s'est engagé à ce que les enseignants ne soient pas obligés d'effectuer plus de 18 heures suite à cette réorganisation (il sera peut être utile de le rappeler à certains IEN !).

En conclusion, il est regrettable que ce dossier ait été « rouvert » dans le contexte particulier des élections professionnelles, ce qui peut expliquer les tergiversations et revirements auxquels nous avons assisté ...

Ce que souhaite le **SE-UNSA Lozère**, c'est continuer à défendre l'Ecole Publique dans notre département, et les Personnels qui la font vivre.

Nous organiserons donc le 19 novembre une (ou des) réunion(s) d'information syndicale dont les modalités pratiques vous seront communiquées ultérieurement.

Mail : 48@se-uns.org

SE-UNSA / BP 46 / 48002 MENDE Cedex – Tél. : 04.66.65.18.93